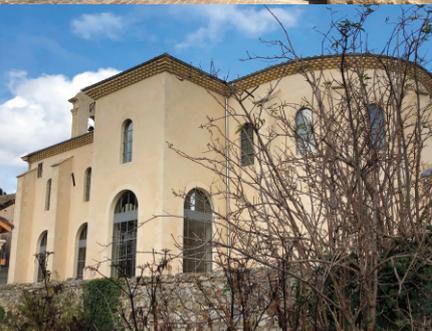




BULLETIN MUNICIPAL

N°4
1^{er} trimestre



LA MAIRIE

90 Route d'Aiguebelle
26230 Roussas
Téléphone : 04 75 98 54 24
Mail : contact@mairie-roussas.fr

www.mairie-roussas

Horaires d'ouverture au public :
- du lundi au vendredi
de 10 h à 12 h
- mardi - jeudi de 15 h à 18 h
- vendredi de 13 h à 15 h

Permanence du Maire :
sur rendez-vous



Roussas

en drôme provençale

LE MOT DU MAIRE

Dans ce contexte toujours très perturbé par la COVID-19, nous nous adaptons et continuons à avancer afin de ne pas perdre l'équilibre et surtout le moral.

Le meilleur remède : avoir des projets !

Pour la commune le projet 2021 est de donner vie à la réaffectation de l'ancienne église du village (fin des travaux prévue en septembre).

Cette nouvelle salle à vocation culturelle, aura besoin de ses habitants pour lui insuffler une seconde âme.

Il est évident que le rayonnement de ce nouveau lieu, atypique s'il en est, devra dépasser les limites de Roussas.

Pour l'association qui sera en charge de sa gestion, il sera nécessaire de s'adjoindre le plus de bénévoles possible afin de réussir le pari ambitieux de faire exister un petit village rural à l'échelle du canton, voire du département.

Pour cela il est demandé à toutes les personnes intéressées de prendre contact avec le secrétariat de la mairie. Nous vous attendons nombreux !

Le nouveau dossier conséquent en matière de travaux concerne l'extension du réseau d'assainissement. L'idée est de profiter de l'occasion pour mener de front plusieurs aménagements. Les tranchées ainsi ouvertes permettront de remplacer les conduites plus anciennes, mais aussi d'installer la fibre optique (prévue pour fin 2021) ou enfouir une partie du réseau électrique dans certains secteurs.

Le budget 2021 a été voté à l'unanimité et avec lui le maintien des subventions aux associations afin qu'elles puissent reprendre leurs activités dès que la situation le permettra. Par ailleurs il n'y a pas d'augmentation des taxes directes locales pour 2021.

L'urgence est aussi, que le seul restaurant du village « La Table de Roussas » puisse rouvrir le plus rapidement possible, afin de permettre à ses nouveaux propriétaires de vivre de leur activité, et aux habitants de profiter de ce lieu convivial.

La commune continue à les soutenir. Merci aux habitants qui les suivent !

Avec l'équipe municipale nous espérons sortir le plus rapidement de cette crise et pouvoir vous rencontrer cet été dans un cadre plus festif.

Christiane ROBERT

COMMERCES, ARTISANAT

ALLO TAXI, taxi et transports médicaux	04 75 51 23 45
BOMPARD EBÉNISTERIE	06 76 00 61 13
Carrière GRANULATS de la Drôme	04 75 98 53 55
Centre équestre LAGDY	06 74 18 74 97
CHEVALIER Julien, peintre	04 75 53 05 66
CILS ET TIFS, coiffure et esthétique	06 81 83 76 78
CLAPIER Laurent, viticulteur bio	06 82 69 50 64
COVED	04 75 00 65 95
DELHOMME Lionel, artisan maçon.....	04 75 53 79 18
DÉLICES AU MIEL, nougat, miellerie.....	04 75 98 57 99
FRIBURGER Jean, travaux publics et agricoles	04 75 98 62 14
LA TABLE DE ROUSSAS, bar restaurant.....	04 75 04 34 14
LAMBERTS Jakline, osthéoopathe DO.....	06 51 62 27 73
LE SÉMINAIRE, chambres d'hôtes	06 34 99 56 92
MAGGI Enzo, peintre	07 86 60 19 17
MARCHAIS Sophie, naturopathe	06 45 43 74 31
MONJAL Jean André, prestations de services ..	06 82 03 10 86
O & H. BOUR, Domaine de Grangeneuve.....	04 75 98 50 22
PAFEX, entreprise.....	04 75 98 55 01
QUAD'ELSE, randonnée motorisée.....	06 23 04 11 29
TREGARO Vincent, électricité	06 29 77 52 36
VABRE Terrassement.....	06 82 67 19 07
VERT'TIGE AVENTURE, parc d'accrobranche ...	07 82 33 25 15

Ces numéros peuvent vous sauver

SAMU	15
POMPIERS.....	18
GENDARMERIE Grignan	17 ou 04 75 46 50 04
N° d'urgence depuis un mobile	112

MEDECINS

Dr FABRE, Les Granges Gontardes.....	04 75 98 62 71
Dr POIGNANT, Grignan.....	04 75 46 91 28
Dr OLARIO, Grignan	04 26 34 36 22
Dr BARRIER, Taulignan	04 75 53 63 36
Dr PRACTH, Valaurie	04 75 00 06 88

HOPITAUX

MONTÉLIMAR	04 75 53 40 00
(en permanence un médecin de garde)	
CLINIQUE KENNEDY MONTÉLIMAR.....	04 75 00 35 00
VALRÉAS	04 90 28 51 51

DIVERS

Cabinet de Soins Infirmiers, Valaurie.....	04 75 51 21 75
Pharmacie, Grignan.....	04 75 46 51 71
Pharmacies, Donzère.....	04 75 51 72 28 et 04 75 51 60 24
Cabinet Kiné, Valaurie.....	04 75 51 66 32
Maison de retraite, Grignan	04 75 46 50 23
Ecole VALROUSSE	09 75 76 69 17
EDF DEPANNAGE /ENEDIS	08 10 33 33 21/09 726 75 026
TELECOM DERANGEMENTS (ORANGE).....	10.13
ASSISTANTE SOCIALE, Grignan.....	04 75 46 52 31
S.A.E. (Syndicat d'Adduction d'Eau).....	04 75 53 31 82
Trésorerie, St Paul-Trois-Châteaux	04 75 04 70 13

BUDGET

EXERCICE 2020 SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de 888.5369 € contre 926.895 € en 2019.

Nos besoins de fonctionnement sont stables entre 850 000 et 930 000 € annuels.

La différence des dépenses constatée s'explique surtout par :

- La baisse ponctuelle des frais de voirie
 - La bonne tenue de plusieurs postes de frais généraux probablement due à une moindre activité du fait de la pandémie
- D'une façon générale les postes de dépenses évoluent peu et restent dans des écarts justifiés par l'activité de l'exercice.

Les recettes sont de 1.354.043 € en baisse de 238.000 € en raison de la disparition de la taxe professionnelle, impact de près de 237.000 € équivalent à l'écart de nos recettes de l'exercice.

La contribution de Coved et de GSM est de l'ordre de 797.381 € soit 59% de nos recettes.

Il faut signaler que nous pourrons encore compter sur l'apport de Coved pendant au moins 2 exercices puisque le site de Roussas continuera de fonctionner jusqu'au démarrage de celui prévu aux Granges Gontardes.

EXERCICE 2020 DEPENSES SECTION INVESTISSEMENT

La politique de travaux pour l'amélioration de la vie dans le village a été poursuivie.

Le budget d'investissement est stable : 1.411.400 € en 2020 par rapport à 1.442.402 € en 2019.

Les plus gros investissements de l'exercice ont été :

- Le chantier de l'église du village pour 439.467 €
- La fin des travaux du nouveau local technique attenant à la mairie 360.668 €
- Les autres bâtiments communaux 137.125 €
- La remise en état des chemins communaux 129.886 €
- L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques « haut du village » 118.244 €
- La fin des travaux de rénovation de la salle des fêtes 60.099 €

BUDGET PREVISIONNEL 2021

L'ensemble des travaux budgétisés par le Conseil Municipal sont :

- La fin de la réhabilitation de l'Eglise du village et sa transformation en Centre Culturel
- L'extension du réseau d'assainissement (voir article détaillé dans ce bulletin)
- L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sortie du village sur la D252 en collaboration avec le SDED
- La poursuite de la remise en état des chemins communaux

TAUX D'IMPOSITION 2021

Pas d'augmentation, les taux appliqués en 2021 sont reconduits comme suit :

- Taxe Foncière sur le bâti : 4,66 %
- Taxe foncière sur le non-bâti : 35,58 %

Pour compenser la perte de la taxe d'habitation, le taux de 15,51 % perçu auparavant par le département le sera dorénavant par la commune et donc sans changement pour le contribuable.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

2 ROUESSAS	400 €
4 PATTES SANS TOIT	0 €
ACCA ROUSSAS	800 €
ADAPEI DE LA DROME (opération brioches)	200 €
AFM TELETHON « ASS. LUTTE CONTRE LA MYOPATHIE»	160 €
AMIC.ANC.COMBATTANTS	200 €
AMICALE LAIQUE VALROUSSE	1000 €
AMICALE PERSONNEL DE GRIGNAN	200 €
ANEV (Association Nationale des Elus du Vin)	100 €
APAS. (Académie Provençale des Amis de Stuttgart)	1500 €
ASR ROUSSAS	1800 €
ASS FRANCAISE DE LUTTE CONTRE LA MUCOVISCIDOSE	160 €
ASS. TENNIS CLUB VALAURIE	200 €
ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	1400 €
ASSOCIATION PARALYSES DE France	160 €
ASSOCIATION ROUSSASSIENNE DE LOISIRS	200 €
BIBLIOTHEQUE DE LA VENCE	1000 €
CIRK'ONFLEX	400 €
CLUB 3E AGE VALAURIE	400 €
COMITE DES FETES DE ROUSSAS	2000 €
FNATH (association des accidentés de la vie)	160 €
FOOT JEUNES VENCE ET BERRE	800 €
LA GAULE TRICASTINE	300 €
LES AMIS DU SANCTUAIRE	1500 €
LES RESTOS DU COEUR	160 €
MEMOIRE AGRICOLE DU PAYS DE GRIGNAN	300 €
MEMOIRES DE LA DROME	100 €
PILATE ATTITUDE	600 €
RECHERCHE SCLEROSE EN PLAQUES	160 €
RESSOURCE MONTELMAR	400 €
SOLEIL DES ARTISTES A L'HOPITAL	160 €
STE ROUSSASSIENNE DE BOULES	800 €
TOTAL DES SUBVENTIONS 2021	17 720,00 €

Au montant des subventions attribuées pour l'année 2021 de 17 720 € il convient de rajouter une subvention exceptionnelle attribuée à l'association de la Maison de la Tour de Valaurie pour ses ateliers menés au sein de l'école Valrousse.



*Pour la commune de Roussas, le départ de
Monsieur Pierre FOURNIER
est une page qui s'est tournée.*

Né à Valaurie le 1^{er} avril 1930, marié en 1956 avec Paulette CLAPIER, il a eu deux enfants, Cécile et Jean Pierre. C'est à 29 ans qu'il s'est engagé dans la vie municipale de Roussas en qualité de Maire durant 30 ans, en qualité d'adjoint de Monsieur René PLAN durant 6 ans et ensuite en qualité de conseiller municipal durant 13 ans. Un engagement de 49 années au service de sa commune. Pendant toutes ces années, Monsieur Pierre FOURNIER, a œuvré pour la commune de Roussas ainsi que pour le syndicat d'adduction d'eau dont il était membre.

Pour toutes ces fonctions il doit en être chaleureusement remercié. Il a également été promu Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole par arrêté du 22 janvier 1998 de Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Louis LE PENSEC. Son départ laisse un immense vide sur la commune de Roussas où nous le rencontrons lors de ses promenades dans le village. Il portait toujours un regard attentif aux divers travaux réalisés sur la commune et nous faisait part de ses découvertes, notamment sur le chantier des logements communaux. C'est avec beaucoup de plaisir qu'il avait témoigné pour le livre « Roussas Mémoires Vives », où l'auteur l'avait identifié : « la force tranquille » et il nous a ainsi laissé une page d'histoire. Nous regrettons déjà sa sympathie et sa gentillesse qui vont beaucoup nous manquer et apportons tout notre soutien à sa famille.

**DATES CONSEILS
MUNICIPAUX 2021**
Les mardis
à 19h30

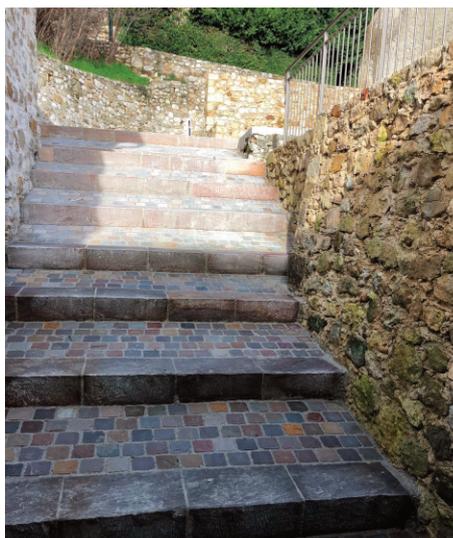
- 18 mai
- 15 juin
- 27 juillet
- 21 septembre
- 19 octobre
- 16 novembre
- 14 décembre

EGLISE

Les travaux extérieurs de rénovation des façades et du toit sont terminés. L'aménagement des abords du bâtiment devrait commencer mi-mai 2021.

Les travaux intérieurs sont en cours de réalisation.

La réunion publique prévue le 6 février 2021 n'a pu avoir lieu, quand les conditions sanitaires le permettront, une nouvelle date sera programmée.



RUINE « CATIL »

L'aménagement de la placette et de l'escalier est terminé. Restent quelques finitions à effectuer telles que le mur en pierre entre les 2 niveaux de la plateforme, le nettoyage des regards, la pose d'une rampe sur l'escalier.

Ce lieu étant devenu un trait d'union entre le bas du village et la partie haute, il devient nécessaire de le renommer. Nous sommes à l'écoute de toutes les idées !

DISSIMULATION DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES

Le 3e dossier de projet d'effacement et de fiabilisation des réseaux électriques et téléphoniques RD 252 Postes Escombes et Roussas a été approuvé par le conseil municipal en date du 23 février 2021.

L'objectif principal est de résoudre les problèmes de téléphonie sur cette branche du réseau, et

aussi de se mettre en concordance avec le projet d'assainissement et d'enfouissement des réseaux.

INFORMATIONS DIVERSES

PROJET D'EXTENSION DU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Nous arrivons à la fin des études lancées depuis deux ans maintenant pour analyser la faisabilité de l'extension de notre réseau d'assainissement afin que le maximum des maisons puisse bénéficier de ce service.

Parallèlement nous étudions aussi l'enfouissement des autres réseaux partout où cela serait possible, en fonction de l'emplacement des tranchées à créer par rapport aux réseaux actuels d'Orange et du SAE. Sont donc ainsi concernées par ce gros projet, le réseau de téléphonie et celui de l'eau potable. Ces deux réseaux sont souvent déficients sur notre commune.

De plus l'installation de la fibre optique par ADN et Axione est prévue sur la commune à partir de fin 2021. Il serait judicieux qu'elle puisse être installée « en souterrain » et non en aérien pour plus de sécurité et de qualité, partout où cela serait techniquement possible.

Nous sommes également en contact avec Enedis pour envisager l'enfouissement du réseau électrique sur certains tronçons.

Il s'agit donc d'un vaste projet qui implique une coordination avec toutes les entreprises en charge des différents réseaux. L'avant-projet d'extension du réseau d'assainissement concerne les quartiers Les Esplanes, Aiguebelle, Nord-Est du village et Sous-Vialle.

L'opération, d'un coût global estimé à 2 050 000 € HT, est prévue pour être réalisée en 4 tranches dont une tranche ferme (les Esplanes) et trois tranches optionnelles (Aiguebelle, Nord-Est village et Sous Vialle). La première tranche concerne les quartiers ouest du village, le long de la RD 252.

Cette zone a été considérée comme prioritaire en raison des nombreux soucis de téléphonie qu'elle connaît depuis des années et du fait que la plupart des entreprises de Roussas sont situées dans ce secteur et que leur activité se trouve entravée par ces problèmes récurrents.

Par ailleurs la procédure de mise à jour du schéma directeur de l'assainissement de la commune est lancée, procédure réglementaire et obligatoire notamment pour obtenir des subventions.



ABRI VELOS

Abri vélos situé à proximité de l'école devant le stade de foot.

ELECTIONS DEPARTEMENTALES DES 20 et 27 JUIN

Le bureau de vote situé à la salle des fêtes sera ouvert de 8 h à 18 h, si les conditions sanitaires permettent la tenue de ces élections.

PIMMS

Il s'agit d'un service à destination des habitants sous la forme d'un camion présent le 1er mardi de chaque mois sur la Place de la Vogue de 15 h 30 à 17 h pour mettre à disposition de nombreux services administratifs tels que renseignements sur impôts, retraite etc...

MAISON D'ACCUEIL ET DE RESIDENCE POUR L'AUTONOMIE A TAULIGNAN

Jean-Louis MARTIN Président de l'Association MARPA de Taulignan vient de nous informer que l'arrêté N°2021_DS_0061 autorisant la création de la MARPA a été pris par les services du Conseil Départemental.

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU

Suite à une erreur matérielle, une procédure simplifiée a dû être engagée pour permettre de renouveler les parcs éoliens des Claves et Gravières.

Le dossier fait l'objet d'une mise à disposition du public pendant un mois du 12 avril au 12 mai 2021, en mairie les mardis et jeudis de 10 h à 12 h.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur un registre en mairie ou sur le site internet de la mairie. Le public pourra adresser également ses observations écrites par courrier postal ou électronique.

ECOLE VALROUSSE

Suites aux annonces gouvernementales, l'école VALROUSSE a fermé ses portes pour une semaine du mardi 6 avril au vendredi 9 avril 2021.



Avec l'implication des institutrices, les élèves ont donc suivi une semaine « d'école à la maison », avant d'être en vacances de Pâques jusqu'au 26 avril.

Une distribution de 8 masques lavables par enfant a été effectuée par l'amicale de l'école et nous la remercions.

Malgré ce contexte particulier, le côté positif est l'évolution de notre école et notamment son développement.

En effet, l'école accueille 117 élèves et prévoit pour la rentrée scolaire prochaine l'accueil de 124 élèves.

L'ouverture d'une 5ème classe, en novembre dernier, a été consolidée par l'académie de Grenoble en mars 2021 et devient pérenne.

A ce jour, la 5^e classe a été mise en place par le biais d'une structure modulaire, cependant la pérennisation de cette classe et les effectifs de l'école toujours croissant génèrent une réflexion sur un projet d'agrandissement de l'école. Les équipes municipales, le syndicat de l'école ainsi que le personnel enseignant se penchent sur ce projet.

Concernant le personnel de l'école, Mme FABRE Annie a terminé son activité au sein de l'école, nous lui souhaitons une bonne retraite et la remercions pour ses nombreuses années de service. Annie est donc remplacée par Sylvie DELANNOY à qui nous souhaitons la bienvenue.

ENVIRONNEMENT

NE PAS BALANCER SES DECHETS, JUSTE SES MAUVAISES HABITUDES.

Nous voyons encore trop souvent des emballages en plastique, bouteilles et canettes parsemer les chemins de randonnée et autres espaces publics. Même les masques fleurissent maintenant au bord des trottoirs ou accrochés aux branches. Récemment des gravats amiantés déversés dans un bois ont dû être évacués aux frais de la mairie.

Ces incivilités qui ternissent notre vie quotidienne et l'image de notre commune n'ont pas à être supportées par le plus grand nombre. La propreté c'est l'affaire de tous, chacun peut et doit en prendre conscience. Il suffit que chacun respecte les bonnes pratiques pour bien vivre dans notre village.

NE PAS TRIER, C'EST AUSSI PAYER PLUS CHER

Les prévisions budgétaires du service de collecte et traitement des déchets ménagers de la communauté de commune pour 2021 sont pessimistes en raison notamment :

- De l'augmentation progressive de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de 25 €/tonne en 2020, à 37 €/tonne en 2021, pour atteindre 65 €/tonne en 2025.

- De l'augmentation du coût de traitement des déchets de 100,93 €/tonne en 2020 à 145,20 €/tonne en 2021.

- De l'augmentation du nombre de rejets de colonnes de tri par les sociétés de recyclage au motif de déchets mélangés à l'intérieur. A savoir que chaque colonne rejetée fait l'objet d'une pénalité de 150 €.

Du seul fait de ces augmentations et à tonnage constant, l'impact budgétaire pour 2021 s'élève à 362 000 €.

Pour compenser ce déficit, l'augmentation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) est inévitable, qui passera d'un taux de 9,40 en 2020 à un taux de 10,90 en 2021.

TRIER ET VALORISER SES BIODECHETS ET SES DECHETS VERTS

Rappel : les habitants peuvent se procurer un composteur individuel auprès de la communauté de communes moyennant le prix de 30 €. Renseignements à la CCEPPG, service développement durable : 04 90 35 38 12

Le compost est issu de la dégradation naturelle des déchets organiques. Ceux-ci représentent 40 à 60 % de notre poubelle. Allié précieux des jardiniers, le compost constitue un excellent moyen de valoriser les biodéchets, d'en réduire les quantités et par là même les coûts de collecte.

Dans ce sens, la CCEPPG (Communauté de Communes de l'Enclave des Papes et du Pays de Grignan) propose aux communes, agriculteurs et professionnels qui le souhaitent la mise en place de sites de compostage collectifs / partagés. Ces installations seraient gérées par un guide-composteur dont la formation (pouvant commencer dès le 2^e trimestre 2021) serait financée par le SYPP (Syndicat des Portes de Provence). Toute personne intéressée pour suivre cette formation et qui serait disponible et motivée par la suite pour s'investir dans un projet concret de mise en œuvre d'un site de compostage collectif / partagé sur sa commune est priée de se faire connaître en mairie ou à la communauté de communes.

Il en est de même pour les déchets verts des particuliers qui pourraient être apportés sur une plateforme spécifique, broyés et redistribués pour être utilisés comme engrais.



Logo SYPP Syndicat des Portes de Provence pour le Traitement des déchets

PARTICIPER À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS SUR VOTRE TERRITOIRE VOUS INTÉRESSE ?

ENVIE DE PARTAGER VOS REMARQUES, VOTRE AVIS ? VOUS SOUHAITEZ DEVENIR PORTEUR DE PROJET ?

CONCERTATION PUBLIQUE
DU PLPMA
DU 1ER MARS AU 1ER JUIN

UN LIEN UNIQUE
WWW.SYPP.FR (RUBRIQUE PLPMA)

NOUS CONTACTER : CONTACT@SYPP.FR



À souligner l'effort de la commune pour embellir le site en opposition aux personnes peu scrupuleuses qui veulent se débarrasser de leurs vêtements et autres textiles à tout prix.



RESTAURANT « La Table de Roussas »

Le Restaurant « La Table de Roussas » a ouvert le 7 janvier 2021 pour de la vente à emporter (du jeudi au dimanche) en attendant la réouverture officielle des restaurants. Merci aux habitants du village qui ont répondu présents à ce nouveau type de commerce ! Les nouveaux propriétaires ont besoin d'encouragements, alors n'hésitez pas ! Ils ne bénéficient d'aucune aide hormis celle de la mairie pour l'effacement des loyers des mois de fermeture.

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE DES JEUNES ADULTES EN DIFFICULTÉ

Une information du ministère des armées aide à l'insertion socio professionnelle des jeunes adultes en difficulté.

Pour ce faire, les volontaires reçoivent tout d'abord une formation humaine et comportementale, puis font l'objet d'une remise à niveau scolaire et informatique, enfin ils suivent une formation professionnelle qualifiante adaptée aux besoins des entreprises. Ils sont également formés à la conduite et présentés à l'examen du Permis B.

Bénéficiant de la gratuité du logement et de l'alimentation, chacun des volontaires perçoit de surcroît une rémunération et se voit ainsi placé dans les meilleures conditions en vue d'une insertion réussie au terme d'un parcours d'une durée de 8 à 12 mois. Téléphone 04 27 50 60 28 – mail smvamberieu@gmail.com

PERMIS DE CONDUIRE

Possibilité d'aide au financement du permis de conduire par la Région. Site Région Auvergne Rhône Alpes.

VIE DU VILLAGE

DISTRIBUTION DES COLIS AUX SENIORS ET AU PERSONNEL COMMUNAL LE 19 DÉCEMBRE 2020

Les colis ont été remis à la salle des fêtes dans le respect des consignes sanitaires, ces moments ont été très appréciés par les séniors et l'équipe municipale.



PROGRAMME PRINTEMPS ETE

29^e édition - ATTENTION changement de date ! 26 et 27 juin 2021 : DE FERME EN FERME participation Domaine Grangeneuve et Délice au Miel

Cérémonie du 8 mai 2021 :

Samedi 8 mai à 11 h au cimetière de Roussas et 11 h 30 au cimetière de Valaurie

A la levée du couvre-feu : illuminations des bâtiments du village

Visite nocturne du village jusqu'au Sanctuaire si les conditions sanitaires le permettent

Reprise du Petit Marché du mercredi avec des producteurs locaux du 16 juin au 11 août 2021 (si les conditions sanitaires le permettent)

Mise en place d'une journée festive organisée par les associations du village soit le 22 ou le 29 août 2021

Animations Domaine Grangeneuve :

Soirée musique « live » avec le trio Trinidad au Domaine de Grangeneuve le vendredi 18 juin

Miellerie des Délices au Miel :

Si tout va bien d'ici là, les visites guidées à la miellerie des Délices au Miel reprendront début juillet.

Du lundi au vendredi à 10h30 et 16h30, venez partager la passion des abeilles avec la famille Bompard Serge.

La salle « Happy Culture » est dédiée au partage de savoirs. Le but est d'apprendre en s'amusant et en explorant le monde de l'apiculture : reconnaître une abeille, la respecter, connaître son cycle de vie, ses différents métiers... C'est en sollicitant les 5 sens que chacun pourra construire ses connaissances (salle accessible à tout âge).

La visite est gratuite, mais pensez à réserver directement sur le site Internet : www.delicesaumiel.com car les places sont limitées. Des visites libres sont également proposées pour les familles avec de très jeunes enfants ... rendez-vous sur le site Internet pour plus d'information.



VIE DES ASSOCIATIONS

Les programmes prévus par les associations ci-après sont susceptibles d'être modifiés en fonction de l'état sanitaire du pays. Les articles sont rédigés par les associations.

Le mot du président de l'association Roussassienne de Boules

Roussassiennes et Roussassiens, j'espère que vous allez bien et que vous avez pu traverser ces derniers mois de la meilleure façon qu'il nous était permis et que vous êtes en bonne santé.

Soyons positifs et disons- nous que les mois à venir vont nous permettre de nous retrouver au moins en plein air.

Le maître mot de notre association est la convivialité. Nos concours sont ouverts à tous les habitants de Roussas débutants ou pas, le principal est que vous aimiez jouer à la pétanque et partager de bons moments.

Nos concours se déroulent en 3 parties en doublettes à la mêlée, avec changement d'équipier à chaque partie. Les inscriptions démarrent à 18h30 et les parties à 19h00. Après la première partie on fait une pause. Il faut bien manger un peu (saucisses, merguez, brochettes, frites, boissons, ...sont en vente sur place). Après cette petite pause nous reprenons le concours avec 2 parties. A la fin, les premiers sont récompensés avec des lots.

Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous le samedi soir à la maison des associations.



Association Roussassienne de Boules
SAISON 2021

Tout(e) nouvelle personne doit être Roussassien(ne) ou parrainé(e) par un(e) Roussassien(ne)
La société se réserve le droit de modifier le calendrier et ces quelques points en cas de nécessité
Contact: 06 33 50 61 20 - 06 27 83 24 77

Assemblée Générale le 29 mai à 17h00 suivi du premier concours

Inscriptions de 18h30 à 19h00
Jet du but: 19h15

Samedi 12 juin
Samedi 26 juin
Samedi 10 juillet
Samedi 24 juillet
Samedi 07 août

Challenge des Anciens Pétanqueurs
Dimanche 15 août
A partir de 11h00 Apéritif / repas sur réservation avant le 31 juillet
Maître Jcueur 9h00 (réservé aux adhérents)

Samedi 28 août
Samedi 11 septembre
Samedi 18 septembre

A l'attention des habitants de Roussas, Valaurie, Réauville, Monjoyer et alentours !

Savez-vous que tout près de chez vous il est un lieu où vous pouvez vous procurer un petit objet magique qui vous permettra, en cette triste époque, de rencontrer des gens sans masque, de voyager hors des frontières, d'échapper à tous les couvre-feux et à tous les propos alarmistes ?

Cet objet est très ancien et tout simple, c'est le livre ! Ouvrez un livre : il vous embarque dans un univers où les contraintes que nous subissons aujourd'hui n'existent plus. Les écrans vous captivent, le livre vous libère. A partir de la pensée de l'auteur, votre imagination construit tout un monde. L'époque que nous vivons restreint nos contacts, bride nos déplacements ? Lire nous embarque dans un voyage qui nous donne la patience d'attendre que tout aille mieux.

Venez dans votre bibliothèque ! Vous y trouverez des romans, des intrigues policières, des biographies, des bandes dessinées, des documentaires sur tous les sujets et pour tous les âges, des publications classiques aux dernières nouveautés et tout cela pour 10 euros par an et dans la gratuité totale pour les enfants et les adolescents jusqu'à 18 ans. La bibliothèque est ouverte au public tous les mercredis et vendredis après-midi, de 16 h 30 à 17 h 30 et le samedi matin de 10 h à 12 h.

Bibliothèque de la Vence, 4 place du Stade René Plan - 26230 Roussas - Tél. 04 75 98 61 61 - mail : bib-vence@orange.fr



FAITES DU TENNIS

OFFRE SPECIALE PRINTEMPS
ADHESIONS PRINTEMPS-ETE

50€ ADULTES / 40€ ENFANTS

- ACCES ILLIMITÉ AUX TERRAINS DE TENNIS DE VALAURIE
- LICENCE FFT COMPRISE
- BONUS 5 SEANCES DE FITENNIS OFFERTES POUR PARFAIRE SA CONDITION PHYSIQUE ET APPROFONDIR SES GESTES DE TENNIS
- PAIEMENT EN CHEQUE ANCV ET CÉ POSSIBLES

OFFRE VALABLE JUSQU'AU 1ER MAI 2021

TCV Valaurie

INSCRIPTIONS / 06 47 46 28 13

ETAT CIVIL 2021 – 1^{er} TRIMESTRE

NAISSANCES :

Ava FEROULAUD BOUDON le 9 mars 2021

DECES :

Christine KOSEDA le 6 janvier 2021
Pierre TOURNIGAND le 17 janvier 2021
Pierre FOURNIER le 20 mars 2021